



Bulletin Municipal de Suzannecourt



SUZANNECOURT



Janvier 2009

LE MOT DU MAIRE,

Le deuxième bulletin municipal que vous découvrez a été élaboré en fin d'année 2008.

Je profite de la distribution, prévue début 2009 pour vous présenter tous mes vœux de bonheur, réussite et santé.

Nous devons de nouveau subir la crise financière et économique que nous connaissons depuis quelques mois déjà, touchés à des niveaux différents, suivant notre propre situation, chacun d'entre nous sera sensibilisé et solidaire de nos concitoyens.

L'impression de cet ouvrage, a été confiée à une société professionnelle.

Afin de ne pas influencer, sur les finances communales, nous avons fait appel à quelques sponsors pour le financement de ce document.

En le feuilletant, vous constaterez, que cette fois encore il contient de nombreux renseignements sur notre village.

L'année écoulée n'a pas permis de réaliser tous les projets prévus, ainsi la voirie du lotissement n'est encore qu'un vaste chantier.

Conscient de la gêne et du désagrément que cela procure, en particulier pour les riverains, espérant que cette situation trouvera une solution rapide, je vous renouvelle pour cette nouvelle année tous mes vœux de bonheur.

Le Maire Michel BOULLEE

Fleurissement de notre village

En 2008, notre village a obtenu au niveau de la région Champagne Ardenne, un prix spécial développement durable. Ce prix récompense les efforts effectués, afin de préserver la nature, en particulier, la diminution de l'utilisation de pesticides et du désherbant, ainsi que la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage des massifs floraux.

Le village a obtenu par le département un prix pour le fleurissement du lavoir ainsi que celui de la mairie.

Cette année, Suzannecourt va tenter d'obtenir une deuxième fleur nationale.

Afin de mettre un maximum de chance de notre côté, il est souhaitable, que les habitants s'associent à l'effort des bénévoles de l'association l'Embellie et participent nombreux à cette opération.

Le jury régional chargé d'attribuer cette fleur, prend en compte outre le fleurissement, la propreté, le développement durable, la mise en valeur du patrimoine de notre village et l'accueil de ses habitants.



LE CHATEAU



Lors de leur dernière réunion, le conseil a délibéré concernant l'avancement de la procédure à solutionner l'avenir du château.

Madame Mortet, propriétaire de 3 lots, les a cédés gratuitement avec une clause de réserve. (non revente).

Madame Steenhauer donation en cours.

Pour les autres propriétaires, des courriers ont été échangés, la procédure est terminée.

A défaut d'accord, l'état d'abandon définitif sera mis en œuvre.

Histoire de notre église

L'église de Suzannecourt est l'une des rares de Haute-Marne à être placée sous la dévotion de la « Sainte Croix ». Une appellation peut-être due à Jean, sire de Joinville, qui a été le compagnon du roi Saint-Louis dans sa croisade en Terre Sainte. Quoiqu'il en soit, l'édifice religieux conservait comme réplique, des morceaux de la « vraie Croix ».

Son porche, daté du XII^e siècle, est classé. Il s'ornait d'une magnifique statue en bois représentant une « Piéta », soit la Vierge tenant sur ses genoux son fils mort. L'œuvre a été malheureusement volée voilà une vingtaine d'années. Le monument d'origine a été passablement modifié au cours des siècles. Une deuxième travée lui a été adjointe et le chœur a été entièrement refait à la fin du XIX^e siècle.

Voilà 267 ans

Il y aura très exactement 267 ans le 22 janvier, une tempête, comme le secteur en a connu une le 26 décembre 1999, a culbuté le clocher de l'église. Comme le drame s'est produit en 1742 dans la soirée et que les gens étaient chez eux, il y a eu beaucoup de morts et d'énormes dégâts.

Les trois cloches de l'édifice, baptisées en 1819 et 1823, ont été électrifiées en 1997. La plus grosse, Marie-Marguerite, pèse 600 kg, Marie-Anne la suit avec 500 kg et la petite dernière, Marie-Adelaide, accuse tout de même 400 kg.

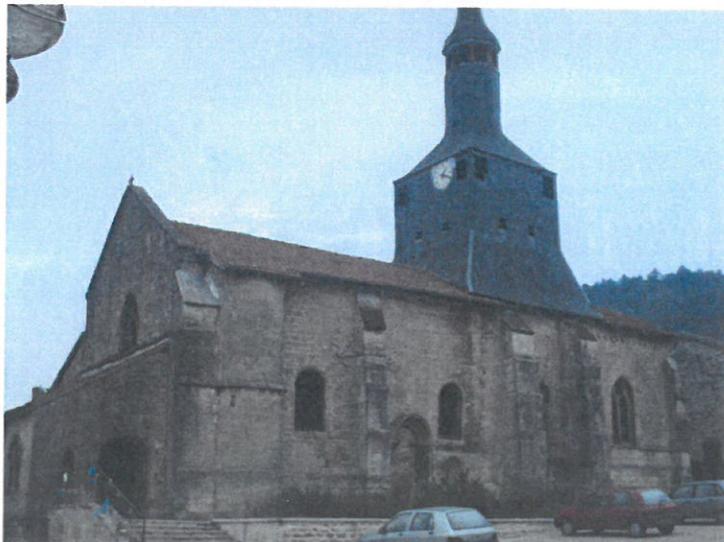
Voilà presque un siècle que la commune n'a plus de prêtre à demeure. Les offices ont d'abord été assumés par le curé de Thonnance et, maintenant, par la paroisse de Joinville.

Des merveilles camouflées

Au cours d'un récent ménage, on s'est aperçu que le badigeon recouvrant les murs intérieurs de l'église, cachaient des fresques.

De l'avis de la direction régionale des affaires culturelles, elles seraient « d'une qualité exceptionnelle pour la contrée » et dateraient des XIV^e et XVII^e siècles. Tout sera mis en œuvre pour tenter de décaper l'enduit et mettre les fresques au jour.

La nouvelle municipalité a décidé de procéder prochainement aux travaux de rénovation du chœur de l'édifice.



PROCHAINES MANIFESTATIONS DANS NOTRE VILLAGE

Association de la Pétanque :

Président : Mr MILLOT Jean-Jacques

Le 7-8 février 2009 **LOTO**

Le 12-13 décembre 2009 **LOTO**

Concours de pétanque :

Le dimanche 5 et 12 avril 2009, le samedi 27 juin 2009, le samedi 25 juillet 2009, le dimanche 27 septembre 2009, le dimanche 18 octobre 2009 et le samedi 31 octobre 2009



Association l'Embellie :

Présidente : Mme BOULLEE Marie-France

Le 21 mars 2009 **LOTO du printemps**

Le 18 et 19 avril 2009 **Exposition de peinture**

Participation au 14 juillet 2009 avec l'association des chasseurs

**Tous les mercredi travaux d'embellissement du
village en toute saison**



Association des Parents d'élèves :

Présidente : Mme BERGUER Carole

Cross des écoles courant mars au Pâtis

Le samedi 20 juin 2009 **Kermesse des écoles**



Match de foot organisé au Pâtis par l'ASPN

(Association sportive Poissons Noncourt)

Le 7 mars 2009, le 21 mars 2009, le 28 mars 2009, le 4 avril 2009, le
25 avril 2009, le 9 juin 2009



A l'occasion de la fête foraine qui aura lieu le week-end du 16 et 17 mai 2009, nous lançons un appel aux associations qui voudraient bien organiser ce week-end.

Le recensement de la population sera effectué par notre secrétaire de mairie. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

CAFE ou THE ?

La toute nouvelle association CAFE ou THE ? se réunit depuis fin septembre.

Lors de l'assemblée générale le bureau a été constitué :



Présidente : Michèle MAURICE

Trésorière : Martine COSSIN

Secrétaire : Sandrine BEAUJARD

Membres : Marie-Ange LÉBOUCHE. Catherine EHRHARD

Michel BOULLEE. Maurice DUEZ

Ces dames et messieurs se retrouvent tous les mardis de 14 à 17h30 à la salle des fêtes. C'est dans une bonne ambiance que chacune et chacun brodent, crochètent, jouent au scrabble ou aux cartes, feuilletent des magazines et "papotent un peu".

Bien entendu à

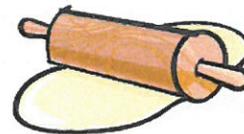
16 HEURES le CAFE et le THE SONT SERVIS



A la demande de plusieurs adhérentes a eu lieu le 1er cours de cuisine.

Restons modestes : il a été décidé à l'unanimité de réaliser une entrée froide et un dessert. Il fallait voir et surtout entendre cette équipe oeuvrer dans la bonne humeur !!!!!. Le soir toutes sont reparties avec les petits plats confectionnés et réussis.

Devant un tel succès, toutes ont décidé de renouveler cette expérience 1 fois par mois.



Ces dames ont confectionné des décorations de Noël qui ont été vendues lors du repas du 22 novembre au profit du TELETHON.

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues



REVUE

DE

PRESSE



LES VAIRONS SUZANNECOURTOIS



La commune, depuis mi-septembre, a organisé et pris en charge, l'apprentissage de la natation à la piscine de Saint-Dizier pour tous les enfants scolarisés à Suzannecourt. Notre maire (« maître nageur ») les accompagne ainsi que les institutrices et Françoise Mogin. Cette opération de dix séances à la natation, sera reconduite. Tous les enfants ont progressé, peut-être aurons nous dans notre commune la nouvelle Laure Manaudou ou futur Alain Bernard.



LE COUP DE FOURCHETTE DE NOS ANCIENS



LA DANSE DU KANGOUROU



TELETHON 2009



NOEL DES ECOLES



DECORATIONS DE NOEL



A QUOI CELA SERT-IL ?

Collecte et ramassage des bouchons plastique et liège.



Les bouteilles plastiques récupérées permettent aujourd'hui de produire des tissus ou matériaux divers.

De même, les bouchons plastiques et de liège sont aussi recyclés.

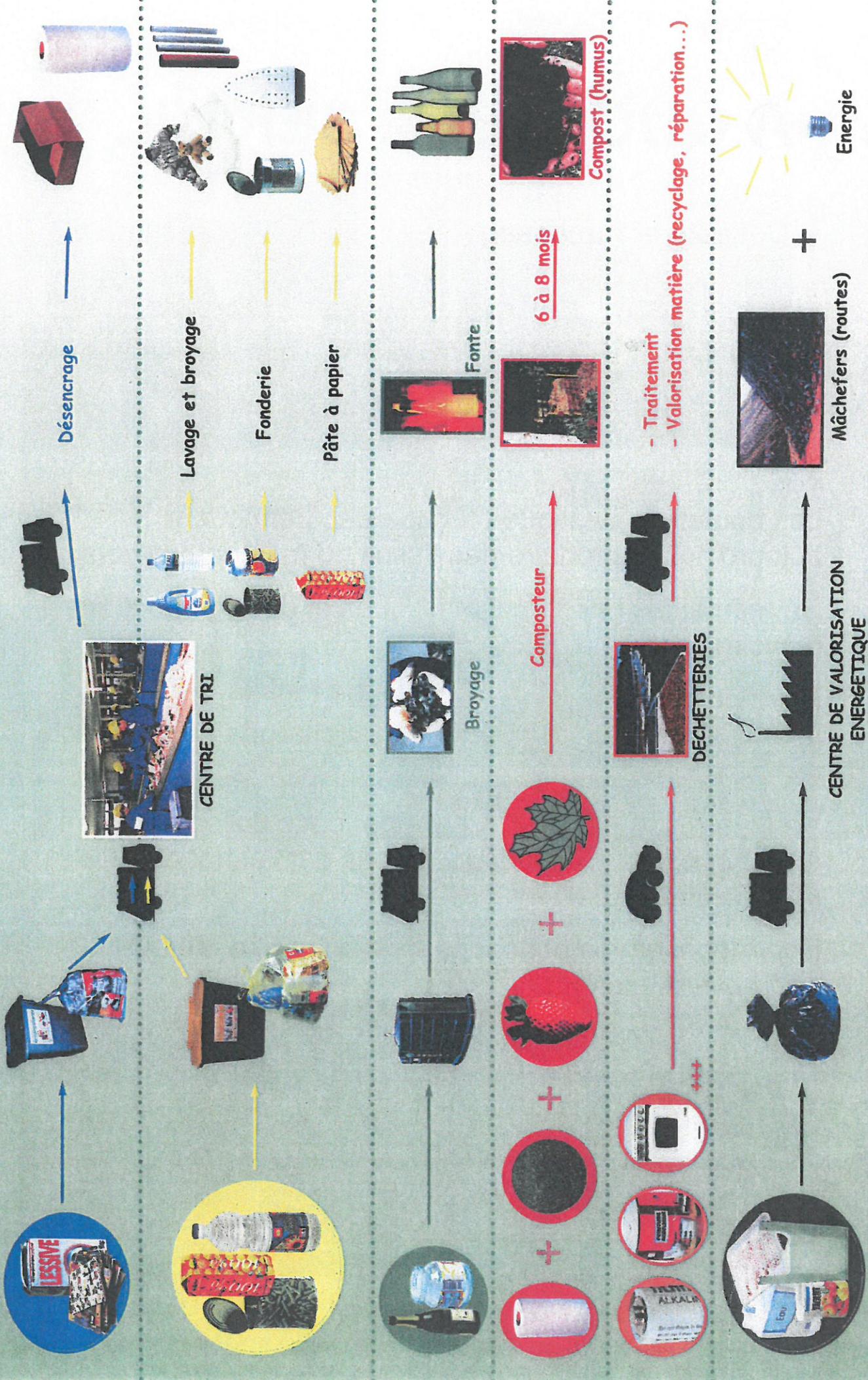
Dans notre commune Mme MILLOT Odette, 21 rue du moulin (Tél : 03.25.94.02.49), s'est chargée de la collecte des bouchons.

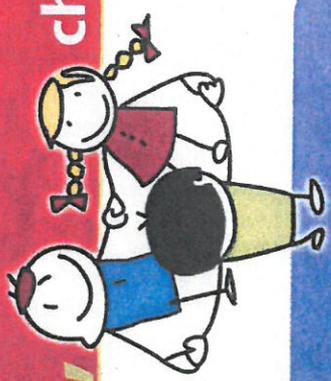
Vendue à une usine de recyclage, cette collecte a permis d'améliorer le confort d'handicapés par l'achat de matériels adaptés.

Pour déposer vos bouchons, prévenir Mme MILLOT auparavant, merci.



Que deviennent nos déchets ?





Papiers, cartons : journaux, magazines, prospectus, publicités, papiers, boîtes en carton ...

Je les mets dans la poubelle à couvercle bleu

Pas de sac plastique

Emballages : bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserves, canettes, aérosols, et briques alimentaires ...

Je les aplatis

Je les mets dans la poubelle à couvercle jaune

Pas de sac plastique

Verre : bouteilles, pots et bocaux en verre ...

Je les mets dans les bornes à verre

Les autres déchets :

Film plastique d'emballage

Sac plastique

Papiers soûls

Cartons salis

Voisselle, faïence, porcelaine

Articles d'hygiène couches, mouchoirs en papier, essuie-tout ...

Pois de produits laitiers

Bouteilles en polystyrène ou en plastique

Bouteilles et pots de jardinage pot de fleur

Je les mets dans ma poubelle habituelle

Mieux vaut trier !

Que se passerait-il pour notre porte-monnaie si, demain, tous les Haut-Marnais arrêtaient de trier leurs déchets ? Démonstration.

Coût de la gestion des déchets

TRI SELECTIF	DECHETTERIES	ORDURES MENAGERES RESIDUELLES
28 €/t	110 €/t	211 €/t
		
Collecte et recyclage	Collecte et traitement	Collecte et incinération

Si demain, tous les Haut-Marnais s'arrêtent de trier, la facture augmentera de **26 €** par habitant car la filière de l'incinération coûte **7** fois plus cher que le tri sélectif.

Ecocitoyenneté

Dix idées fûtées pour réduire ses déchets

1. Evitez le jetable (lingettes, vaisselle...), privilégiez le durable (serpillère...)
2. Mettez un stop pub sur votre boîte aux lettres (35 kg de papier d'économisé)
3. Utilisez un cabas pour faire vos courses, refusez les sacs des commerçants
4. Utilisez les deux côtés des feuilles de papier
5. Privilégiez les grands conditionnements, le vrac, les concentrés, les emballages recyclables.
6. Réutilisez, réparez vos meubles, chaussures etc.
7. Faites votre compost (en tas ou en composteur) dans votre jardin
8. Offrez des cadeaux dématérialisés (places de ciné, de concerts, séances de massage)
9. Utilisez les boîtes à goûter, les gourdes, les carafes, les torchons, éponges...
10. Buvez l'eau du robinet (laissez-la décanter pour éviter tout mauvais goût).

Même au bureau !

80 kg de papier par an, soit 2 arbres et 2 000 l d'eau, c'est ce que consomme en moyenne chaque employé de bureau. En limitant les photocopies et l'impression des mails, on peut réduire ses déchets.



Caddie mini-déchets (35 €)

Entre ces deux charriots identiques en quantité de produits, il y a 40 € d'écart et un volume de déchets qui passe du simple au double.



Caddie maxi-déchets (75 €)

Foire aux questions

Puis-je mettre mes bouteilles d'huile au tri sélectif ?

OUI. Depuis plusieurs mois, le traitement des flacons en plastique a évolué : ils sont désormais lavés à l'eau chaude. Vous pouvez donc également trier vos flacons de ketchup, mayonnaise, vinaigrette.

Dois-je laver mes boîtes de conserve avant de les mettre au tri ?

NON. C'est inutile, vous allez gaspiller de l'eau. Les boîtes seront lavées au centre de traitement avant d'être recyclées. En revanche, pensez les vider.

Où dois-je mettre mes pots de yaourt ?

A LA POUBELLE. Les pots de yaourt ne sont pas recyclés car ils sont en polystyrène. Ce ne serait pas rentable car ils ne pèsent que quelques grammes et ils sont couverts de colle. Idem pour les gobelets, pots de crème et de fromage blanc, barquettes de beurre, bacs de glace...

Dois-je enlever les bouchons et colerettes des bouteilles en verre ?

OUI, dans la mesure du possible. Tout comme il est conseillé d'écraser ses bouteilles en plastique et de plier ses cartons avant de les mettre dans le sac de tri ! Cela permet de réduire leur volume.

Si, vous aussi, vous vous posez des questions sur le tri sélectif, le compostage, les déchetteries, etc., n'hésitez pas à nous en faire part. Nous publierons les réponses à vos questions dans la prochaine gazette. Appelez le SDEDM au 03.25.35.09.26 ou envoyez un mail à : sdedm.communication@orange.fr

**CE DOCUMENT A ETE REALISE AVEC L'AIDE
DES SOCIETES**

VEOLIA

SERVICE DES EAUX

ANDRA

LABORATOIRE DE BURE